

**A PLUS IMAGE 8**  
**Société anonyme**  
**au capital de 3.600.000 Euros**  
**Siège social : 8, rue Bellini**  
**75116 - Paris**

**828 910 208 R.C.S. Paris**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 2 JUIN 2022**  
**SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société A PLUS IMAGE 8 (la « **Société** »), pour vous rendre compte de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le commissaire aux comptes vous donnera son opinion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

**Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé**

La Société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 7 avril 2017. Il s'agit donc de son cinquième exercice social.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a généré un chiffre d'affaires de 38 277 € contre 119.464 € au titre de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires correspond aux remontées de recettes des films et œuvres financés par la Société.

Les charges générales d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 149 045 € contre 221.398,12 € au titre de l'exercice précédent comprenant notamment :

- 76 059 € correspondant à l'amortissement dégressif des montants investis par la Société en œuvres cinématographiques ou audiovisuelles contre 157.192 € au titre de l'exercice précédent.
- 68 400 € d'honoraires prélevés par la société BELLINI PARTNERS contre 59.400 € au titre de l'exercice précédent en vertu de sa mission de conseil et d'ingénierie financière ainsi que 3 000 € de jetons de présence et 600 € de forfait social, soit au total 72 000 € correspondant à 2 % du capital social de la Société, tel qu'indiqué dans le prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 5 octobre 2016.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à (110 768) € contre (101.933) € au titre de l'exercice précédent.

Avec un résultat exceptionnel de 5 176 € contre 5.834 € lors de l'exercice précédent et un résultat financier de 83 110 € contre (72.263) € au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette de (22 482) € contre une perte de (168.362) € au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des quatre derniers exercices.

La Société a valorisé ses actions selon la méthode de l'actif net. Avec un capital social de départ de 3.600.000 € et des capitaux propres au 31 décembre 2021 à 2 503 268 €, le prix de l'action est donc valorisé à 69,54 €.

Pour rappel, A PLUS IMAGE 8 disposait d'un capital de départ de 3.600.000 € qui a été utilisé de la manière suivante durant la première année d'investissement :

- 2.318.000 € en association à la production dans des œuvres cinématographiques et audiovisuelles,
- 922.000 € en participation dans le capital de la société A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8, EURL détenue à 100% par la Société et spécialisée dans le développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (écritures de scénario, recherche de casting, repérage de lieux de tournages, recherche de financement),

RECAPITULATIF A PLUS IMAGE 8	
Enveloppe totale	3.600.000 € (100%)
Investissement en association à la production	2.318.000 € (64%)
Investissement en développement (filiale A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8)	922.000 € (26%)
Placement en trésorerie	360.000 € (10%)

A PLUS IMAGE 8 a diversifié son portefeuille entre œuvres cinématographiques et œuvres audiovisuelles selon la répartition suivante :

- 2.041.200 € dans des œuvres cinématographiques dont 1.514.000 € en contrat d'association à la production et 527.200 € en développement ;
- 1.198.800 € dans des œuvres audiovisuelles dont 804.000 € en contrat d'association à la production et 394.800 € en développement.

	Cinéma	Audiovisuel	Total
Contrat d'association à la production	1.514.000 €	804.000 €	2.318.000 €
Développement	527.200 €	394.800 €	922.000 €
Total	2.041.200 € (63%)	1.198.800 € (37%)	3.240.000 €

Conformément à nos engagements réglementaires, 55% des investissements sont non adossés, c'est-à-dire sans garantie de rachat à un prix fixé à l'avance.

- **Investissements en association à la production non adossés :**

A PLUS IMAGE 8 a investi 860.000 € en association à la production non adossée dans 7 œuvres cinématographiques et 2 œuvres télévisuelles.

Titre	Genre	Réalisateur	Casting	Investissement	Recettes d'exploitations	Cession de droits résiduels	Total des recettes
Le collier rouge	Cinéma	Jean Becker	François Cluzet, Nicolas Duvauchelle, Christa Thérêt	50 000 €	4 259,44 €	- €	4 259,44 €
Garde alternée	Cinéma	Alexandra Leclère	Didier Bourdon, Valérie Bonneton, Isabelle Carré	114 000 €	23 375,55 €	37 868 €	61 243,55 €
Paris Etc	TV	Zabou Breitmann	Zabou Breitman, Valéria Bruni-Tedeschi, Naydra Ayadi	150 000 €	64 591,78 €	10 408,22 €	75 000 €
Les affamés	Cinéma	Léa Frédeval	Louane Emera, Vincent Dedienne	100 000 €	6 252,05 €	- €	6 252,05 €
Les chatouilles	Cinéma	Andréa Bescond, Eric Metayer	Karine Viard, Clovis Cornillac, Gringé	100 000 €	69 029,97 €	- €* *cédé en mars 2022 pour 23 325,00 €	69 029,97 €
L'amour est une fête	Cinéma	Cédric Anger	Guillaume Canet, Gilles Lellouche, Camille Razat	46 000 €	7 450,51 €	- €	7 450,51 €
Squish	TV (animation)	Jack Antoine Charlot	/	150 000 €	14 953,92 €	- €	14 953,92 €
Let's Dance	Cinéma	Ladislas Chollat	Rayanne Bensetti	25 000€	18 515,73 €	- €	18 515,73 €
Grâce à Dieu	Cinéma	François Ozon	Melvil Poupaud, Denis Menochet, Swann Arlaud	125 000 €	89 884,41 €	- €	89 884,41 €
<b>TOTAL</b>				<b>860 000 €</b>	<b>298 313,36 €</b>	<b>48 276,22 €</b>	<b>346 589,58 €</b>
<b>TAUX DE RECOUVREMENT BRUT</b>							<b>40%</b>

\*cédé en mars 2022 pour 23 325,00 €

Ces investissements sont non adossés et ne bénéficient donc d'aucune garantie de rachat. La SOFICA bénéficie pour chacune de ces œuvres de droits à recettes répartis sur l'ensemble des supports : cinéma (uniquement pour les œuvres cinématographiques), vidéo, vod, export, ventes télévisuelles françaises et droits dérivés (droits musicaux, droits de remake, merchandising, etc...).

Les œuvres audiovisuelles présentent un taux de recouvrement global de 30 % (89 953,92 € de recettes d'exploitation pour 300 000 € investis).

Les œuvres cinématographiques ont un taux de recouvrement global de 46 % (256 635,66 € de recettes d'exploitation pour 560 000 € investis).

- **Investissements en association à la production adossés :**

A PLUS IMAGE 8 a également réalisé 1.458.000 € d'investissements en association à la production adossée, c'est-à-dire avec garantie de rachat, dans 4 œuvres audiovisuelles et 7 longs-métrages pour le cinéma.

Titre	Genre	Réalisateur	Casting	Date rachat	Investissement	Garantie de rachat
La Finale	Cinéma	Robin Sykes	Rayanne Bensetti, Thierry Lhermitte	01/06/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	150 000 €	150 000 €
Interrail	Cinéma	Carmen Alessandrin	Manon Valentin, Marie Zabukovec, Pablo Cobo	01/04/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	100 000 €	100 000 €
Garde Alternée	Cinéma	Alexandre Leclère	Didier Bourdon, Valérie Bonneton, Isabelle Carré	01/04/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	252 000 €	252 000 €
La lutte des classes	Cinéma	Michel Leclerc	Edouard Baer, Leila Bekhti, Ramzy Bedia	10/12/2022 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	198 000 €	198 000 €
Mr Magoo	TV	Hugo Gittard	/	15/06/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	216 000 €	224 000 €
50 Nuances de grecs	Télévision (animation)	Mathieu Signolet	/	01/01/2021 au 31/12/2028	100 000 €	100 000 €
Gueule d'ange	Cinéma	Vanessa Filho	Marion Cotillard, Alban Lenoir	31/12/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	52 000 €	52 000 €
Amoureux de ma femme	Cinéma	Daniel Auteuil	Daniel Auteuil, Sandrine Kiberlain, Gérard Depardieu, Adriana Ugarte	01/09/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	100 000 €	100 000 €
Andy	Cinéma	Julien Weill	Vincent Elbaz	01/01/2020 au 31/12/2026	102 000 €	102 000 €
Molière : l'affaire Tartuffe	TV	Jacques Malaterre	/	01/01/2021 au 31/12/2028	44 000 €	44 000 €
Fiertés	Télévision (série)	Philippe Faucon	Samuel Théis, Emmanuelle Bercot, Benjamin Voisin	01/01/2022 au 31/12/2028	144 000 €	144 000 €
<b>TOTAL</b>					<b>1 458 000 €</b>	<b>1 466 000 €</b>
<b>TAUX DE RECOUVREMENT BRUT GARANTI</b>						<b>100,5%</b>

Conformément à nos engagements, ces investissements adossés représentent 45% de l'ensemble des investissements.

- **Investissements en association au développement :**

Le tableau ci-dessous reprend l'intégralité des investissements réalisés par la filiale de développement A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8 pour un montant total de 922.000 €.

Société de production	Genre	Œuvres financées	Investissement en développement	Recettes
L'atelier de production	Cinéma	<i>Au poste – Ibiza – Comme mes soeurs</i>	100 000 €	100 000 €
Fédération	Télévision	<i>Au-delà du crime - Bonus Family - Cabaret de Paris - Eddie Barclay, Häxa – Insurrection -Jeanne d'Arc - La chorale de l'hôpital – La</i>	200 000 €	202 767 €

		<i>salamandre – Le bureau des légendes (S4) – Le temps est assassin – Les femmes du 6<sup>ème</sup> étage – Les Mousquetaires – Les volontaires – Marianne – Meurtre dans la Creuse – Pas moi – Rap game – Tropiques criminels – Une pour toutes – Untitled cuisine project – William Tell</i>		
Cotton Wood	Télévision (animation)	<i>Titic se déchaîne – Adopt a baby bot</i>	50 000 €	51 516 €
JS Production	Cinéma	<i>Interrail – Au nom du foot – Comédie urbaine – 4G – On efface tout</i>	50 000 €	51 943 €
Move Movie	Cinéma	<i>Le Gardien – Diane – Maratre</i>	202 200 €	211 186 €
Sombrero Films	Cinéma	<i>Un homme amoureux – Le baiser dans la nuque – Le voyage de Magda – Mes chers parents – Une semaine pas plus – La balade des gens heureux – Le petit roi du monde</i>	100 000 €	102 202 €
Silex Films TV	Télévision	<i>Romantismes – Culottées – Climax</i>	50 000 €	50 398 €
One World	Télévision	<i>La divine – Jeanne d’Arc</i>	94 800 €	-
VVZ Production	Cinéma	<i>Ne manque pas ce train – La divine- Pandas – A dog’s life – Mes petis mensonges</i>	75 000 €	75 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>47 œuvres</b>	<b>922 000 €</b>	<b>845 011 €</b>

### Faits marquants de l'exercice

#### Non adossés :

Sur les investissements non adossés, notre activité a principalement consisté à la gestion des remontées de recettes du catalogue de production ainsi que le suivi des encaissements et des remboursements correspondants.

Les œuvres suivantes ont été cédées au cours de l'exercice 2021 :

- PARIS ETC a été cédé aux FILMS DU KIOSQUE pour 10 408,22 €
- GARDE ALTERNEE a été cédé à PAN EUROPEENNE pour 37 868 €
- LES CHATOUILLES a été cédé aux FILMS DU KIOSQUE pour 23 325 €

#### Adossés :

Concernant les investissements adossés, la Société a pu mettre en place des échéanciers pour les producteurs qui pouvaient se trouver en difficulté de trésorerie.

A ce titre, la totalité de la somme due par My Family dans le cadre de l'adossement pour le film *Andy* a été soldée.

Les œuvres suivantes ont été cédées au cours de l'exercice 2021 :

- MOLIERE a été cédé à BONNE PIOCHE TELEVISION pour 44 000 €
- 50 NUANCES DE GRECS a été cédé à HAUT ET COURT TV pour 100 000 €
- INTERRAIL a été cédé à LOVE IS IN THE AIR pour 50 000 €
- FIERTES est en cours de cession à SCARLETT PRODUCTION pour 143 176,94 €
- MR MAGOO a été cédé à XILAM ANIMATION pour 152 000 €

#### Développement :

Au 31/12/2021, seules deux conventions n'étaient pas soldées : Cottonwood et Move Movie.

- Cottonwood devrait très prochainement procéder au règlement du solde, suite à notre appel de fonds émis en novembre 2021.
- S'agissant de Move Movie, un nouvel échéancier est en place jusqu'en septembre 2023.

#### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société va continuer la gestion de son portefeuille d'actifs, notamment sur leur exploitation vod, svod, ventes internationales et ventes TV France.

#### One World :

La société One World va mettre en production en 2022-2023 des œuvres qui vont permettre de solder la convention de développement au cours de l'exercice 2022-2023.

#### Breakout :

En décembre 2019, A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8 avait racheté une créance d'un montant de 80 000 € détenue auprès de la société Breakout Films pour un montant de 25 000 €.

Le 12 avril 2021, un protocole d'accord est signé, concluant à l'abandon de la dette à hauteur de 50%, la ramenant à 40 000 €, accompagné d'un échéancier : 12 500 € réglés le 7 juillet 2021, 7 500 € réglés le 16 décembre 2021 et 20 000 € restant à payer pour le 1er juin 2022. L'échéancier a bien été respecté.

#### Planet Nemo :

Par ailleurs, pour rappel, la société A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8 détenait au 31/12/2020 une créance d'un montant de 161 161 € auprès de la société Planet Nemo Animation sur la série d'animation « Groove High », faisant l'objet d'un plan de redressement avec échelonnement annuel jusqu'en août 2023.

Compte tenu de la crise sanitaire du Covid-19, la société Planet Nemo Animation n'avait pas été en mesure de régler l'échéance de 2020 pour un montant de 37.191 €.

Le 14 octobre 2020, le Tribunal de Commerce de Lille Métropole avait statué pour un allongement du plan de 2 ans fixant le terme au 12 août 2025 ; l'échéance de 2020 étant ramenée à 0 €, et celle de 2021 à 12 397 €.

L'échéancier reprend donc son cours jusqu'en août 2025.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Suite à la démission de Monsieur Victor Haond de ses fonctions de Directeur Général, le Conseil d'Administration en date du 11 février 2022 a décidé la nomination de Madame Muriel Rousselet en tant que Directrice Générale le même jour.

### **Principaux risques et incertitudes**

#### **Move Movie :**

La société A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8 détient une créance envers la société de production Move Movie dans le cadre de son association au développement.

Au 31/12/2021 :

Concernant le premier projet mis en production, *Le Médecin imaginaire*, seuls 50 000 € des 100 000 € investis ont été remboursés.

- S'agissant du second projet mis en production, *Le Torrent*, aucune somme des 111 186 € investis n'a été remboursé. Un nouvel échéancier est en place jusqu'en septembre 2023.

### **Filiales, participations et succursales - Prise de participations**

A PLUS IMAGE 8 a créé A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8, filiale au capital de 922.000 €, consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

La Société ne détient pas d'établissement secondaire.

### **Activités en matière de recherche et développement**

La Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité qui puisse entrer dans la catégorie des activités de recherche et de développement au sens de la Loi.

### **Proposition d'affectation du résultat**

L'exercice écoulé fait ressortir une perte nette de (22 482) € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Perte de l'exercice : (22 482) €

- au poste « report à nouveau », soit la somme de : (22 482) €

Le poste « report à nouveau » serait ainsi porté de (1.074.250) € à (1 096 732) €.

Aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

### **Informations relatives aux délais de paiement**

En application des articles L.441-14 et D.441-6 I du Code de commerce, vous trouverez, dans le tableau ci-après, la décomposition du solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs par date d'échéance :

Dettes Fournisseurs HT (en €)				
Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Autres délais
31/12/2021	-	-	-	-
31/12/2020	-	-	-	-

Toutefois la Société ne disposant pas des outils nécessaires permettant de le produire en totalité, les informations fournies ne sont pas exhaustives.

### **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI).

### **Tableau des résultats**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices écoulés.

### **Conventions visées aux articles L.225-38 du Code de commerce**

Aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé.

A PLUS IMAGE 8 a signé le 31 janvier 2017 une convention d'assistance administrative et d'ingénierie financière avec la société BELLINI PARTNERS entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Nous vous invitons à ce titre à prendre connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

### **Actionnariat**

A PLUS IMAGE 8 n'emploie aucun salarié. Par conséquent, la participation des salariés au capital social est nulle.

Aucun actionnaire ne détient directement ou indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote d'A PLUS IMAGE 8.

### **Situation des mandats des mandataires sociaux**

Nous vous informons qu'aucun des mandats n'est arrivé à son terme.

### **Rémunération allouée aux administrateurs au titre de leur activité**

Nous vous proposons d'allouer une somme fixe annuelle d'un montant de 3.000 euros à répartir entre les administrateurs au titre de l'exercice en cours et ce jusqu'à nouvelle décision.

Au cours de l'exercice 2021, il a été attribué au total, 3.000 euros.

### **Situation des mandats des commissaires aux comptes**

Nous vous informons que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ne sont pas parvenus à leur terme.

### **Présentation des comptes annuels**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

### **INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

#### **Mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés durant l'exercice 2021 :**

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés au cours de l'exercice 2021.

Monsieur Niels Court-Payen, Président du Conseil d'Administration, est également :

- Président des sociétés Bellini Partners et A Plus Finance
- Membre et Président du Conseil d'Administration des sociétés A Plus Image 7, A Plus Image 8, SG Image 2017, SG Image 2018, SG Image 2019, SG Image 2020, SG Image 2021 et Bellini Films
- Membre et Président du Conseil d'Administration des SPPICAV A Plus Génération 2 et SPPICAV Génération 3

Monsieur Victor Haond, Directeur Général à compter du 3 juin 2020 et jusqu'au 11 février 2022, date de sa démission était également :

- Directeur général de la société A Plus Image 7

Madame Muriel Rousselet, Directrice Générale à compter du 11 février 2022, est également :

- Directrice générale de la société A Plus Image 7

Madame Yolaine Tuffier, Administratrice depuis le 27 février 2020, est également :

- Gérante de la SARL Courant d'Art
- Présidente de la société SAS Trocadéro Distribution
- Membre du Conseil d'Administration de la société A Plus Image 7
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2017
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2018

Monsieur Gilles Legrand, Administrateur depuis le 27 février 2020, est également :

- Président Directeur Général de la société SAS Epithète and Co
- Membre du Conseil d'Administration de la société A Plus Image 7
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2017
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2018

#### **Conventions visées par l'article L.225-37-4 du Code de commerce**

Aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé.

#### **Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital (articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce)**

Néant.

#### **Modalités d'exercice de la Direction Générale**

Nous vous rappelons que lors du Conseil d'administration du 11 février 2022, il a été rappelé la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Nous vous invitons à voter en faveur des résolutions qui vous sont présentées et demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez.



Le Conseil d'Administration  
Représenté par Niels Court-Payen

**ANNEXE**  
**RESULTATS FINANCIERS DES 5 PREMIERS EXERCICES SOCIAUX**

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/21 au 12/21	Exercice 01/20 au 12/20	Exercice N-2	Exercice N-3	Exercice N-4
<b><u>I - Capital en fin d'exercice</u></b>					
- Capital social .....	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000
- Nombre des actions ordinaires existantes (A) .....	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A) .....					
- Nombre maximal d'actions finures à créer :					
. par conversion d'obligations .....					
. par exercice de droits de souscription .....					
<b><u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u></b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes .....	38 277	119 464	101 142	42 430	
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	-29 533	61 093	35 212	-65 980	-322 406
- Impôts sur les bénéfices .....					
- Participation des salariés due au titre de l'exercice .....					
- Résultat net (C) .....	-22 482	-168 362	-304 112	-268 370	-333 406
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	-7 051	229 455	339 325	201 817	11 000
- Résultat distribué (D) .....					
<b><u>III - Résultat par action</u></b>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A) .....	-0,82	1,70	0,98	-1,83	-8,96
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	-0,82	1,70	0,98	-1,85	-8,96
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A) .....	-0,62	-4,68	-8,45	-7,45	-9,26
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
<b><u>IV - Personnel</u></b>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....					
- Montant de la masse salariale de l'exercice .....					
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales) .....					